SOMMAIRE

PRINTEMPS-ÉTÉ 2009

p. 2 Édito : Un Obama peut-il faire le printemps ?
p. 4 La vie de l'ADFM
p. 5 Actualité Munich : Nouvelles du Lycée Jean-Renoir
p. 7 Point de vue : Discrimination positive ou valorisation négative ?
p. 9 Tribune libre : Amère revanche
p. 11 Conférence : Justice et prisons
p. 13 Nouvelles de l'AFE
p. 15 Poésie : Ecolo's blues
p. 17 Gastronomie : Les recettes d'Étienne
p. 20 Notre Association : Bulletin d'adhésion

Retrouvez l'ADFM sur son site internet:
www.adfm-munich.de

Association Démocratique des Français de Munich

Les membres du Bureau

Philippe Moreau	Président
Yasmine Scheurer	Vice-présidente
Karim Haggouchi	Vice-président
Françoise Ohl	Secrétaire
Ellen Bouveret	Trésorière
Martine Ludi	Membre
Françoise Neu	Membre

Les membres du Beirat

Pascal Fontaine
Catherine Le Goff
Claude Moreau
Delphine Pludermacher

*Allumez la radio et calez-vous sur **Radio LORA***
(92,4 MHz et 96,75 sur le câble) pour écouter

« A PROPOS »

Une émission pour les francophones et les francophiles proposée par l'ADFM le 3ème mardi de chaque mois de 21 heures à 22 heures

Un Obama peut-il faire le printemps ?

En ce début d'année 2009, un nom suscite tous les espoirs : Barack OBAMA. Par son style, par la rupture qu'il représente par rapport à son lamentable prédécesseur, Obama apparaît à beaucoup comme un nouveau Messie, capable de régler tous les problèmes, de mettre fin aux inégalités criantes et scandaleuses dans son pays, de domestiquer les marchés financiers, de relancer l'économie, de lutter efficacement contre le réchauffement climatique, de sortir des bourbiers irakien et afghan, de résoudre (enfin) le conflit du Proche-Orient, etc., etc. .

C'est peut-être un peu beaucoup pour un seul homme, aussi talentueux et déterminé qu'il soit ! Le chantier est immense, et il n'est pas douteux que les conservateurs de tout poil, tous les ayatollahs du néo-libéralisme débridé qui, par leur avidité, nous ont conduits là où nous en sommes, ne lui laisseront pas les coudées franches.

Pour l'instant, ils sont encore sonnés par leur défaite et par la crise dont ils sont les premiers responsables mais, n'en doutons pas, ils vont se ressaisir. Ils ont conservé encore leur pouvoir - financier notamment - de nuisance.

Pas de rupture pour l'ADFM, qui reste fidèle à ses valeurs, la Solidarité en premier lieu, qui revêt une importance accrue avec la crise qui frappe de plus en plus de gens, y compris dans la communauté française de Bavière. Une communauté atteinte de plein fouet par les effets de la politique de Nicolas Sarkozy. Pour n'en citer qu'un, qui touche directement les familles, la hausse des écolages à l'École Jean Renoir (thème d'un article de Delphine Pludermacher dans la présente édition). La diminution en peau de chagrin des moyens du Consulat, avec la disparition programmée de la cellule emploi, en est un autre, qui touche tous les Français de Bavière. L'Institut Français n'est pas menacé, mais pour combien de temps encore ?

L'ADFM continue du mieux qu'elle peut d'essayer de défendre et d'aider les Français expatriés, à Munich, notamment dans le cadre de la toute nouvelle association ASAIPE (Association pour la Solidarité, l'Aide à l'Insertion Professionnelle et pour l'Emploi), qu'elle a activement contribué à faire naître, mais aussi à Paris, par l'intermédiaire de sa Conseillère à l'Assemblée des Français de l'Étranger, Catherine Rioux, qui remplace Claudine Lepage, élue Sénatrice représentant les Français établis hors de France le 21 septembre 2009.

Si les Américains ont vu partir sans regrets Georges W. Bush, ce début d'année a été marqué pour l'ADFM par plusieurs départs qui nous remplissent de nostalgie, du sentiment de la page qui se tourne.

EDITORIAL

Après Claudine Lepage, c'est notre Présidente, Elisabeth GUIOT, qui est sur le point de quitter Munich pour aller s'installer sous des cieux que l'on dit plus ensoleillés. Son dynamisme et son inaltérable bonne humeur nous manquent déjà, et nous lui sommes infiniment reconnaissants pour son engagement sans relâche au service de notre association. Une autre Grande Dame de l'ADFM, présente depuis les origines, a également décidé de prendre du recul : Geneviève Heckl. Fort heureusement toutefois, Geneviève reste à Munich, et nous espérons bien qu'elle continuera régulièrement à nous enchanter avec son humour et sa haute culture.

Mais foin de nostalgie : l'ADFM continue, avec de nouveaux visages (certains déjà connus), qui lui apportent un sang neuf: Yasmine SCHEURER, Karim HAGGOUCHI, Françoise NEU, Delphine PLUDERMACHER et Pascal FONTAINE. Ils viennent en renfort de la "vieille garde", toujours aussi engagée. Tous débordent de dynamisme, sont pleins d'idées nouvelles, et nous sommes convaincus qu´avec eux, "Yes, we can do it !"

Philippe Moreau

Immatriculation consulaire

Suite à la réforme de la Constitution adoptée par le Congrès (Sénat et Assemblée nationale) à Versailles le 21 juillet 2008, les Français établis hors de France pourront désormais **élire en 2012 leurs propres députés défendant leurs intérêts spécifiques.**
Il est donc essentiel pour pouvoir voter de **s'inscrire au registre des Français de l'étranger et sur les listes électorales au :**

Consulat de Munich, Heimeranstr. 31, 80339 Munich
Tél. : 089/41 94 11 0
http://www.botschaft-frankreich.de/konsulate/rubrique.php3?id_rubrique=5

POUR VOS OUVRAGES EN FRANÇAIS

ADRESSEZ-VOUS A NOUS, NOUS FERONS TOUT NOTRE POSSIBLE POUR VOUS SATISFAIRE

LIBRAIRIE FRANÇAISE

UNIVERSITÄTSBUCHHANDLUNG HEINRICH FRANK
SCHELLINGSTR. 3, 80799 MUNICH
TEL: 089 28 41 51 FAX: 089 280 96 36

VIE DE L'ADFM

Six mois ont passé depuis la sortie de la précédente Lettre de Munich. Il est donc temps de faire le bilan de nos activités de ces derniers mois, et de vous présenter celles que nous proposons pour le printemps et l'été.

La soirée couscous a attiré beaucoup de monde et nous a permis de récolter une coquette somme que nous consacrerons à l'aide aux plus démunis. Succès également de la conférence sur la réforme de la justice et sur l'état des prisons en France. Merci à Martine Ludi d'avoir organisé cette excellente conférence, animée par trois intervenants venus de Paris et de Strasbourg. Un article de la Lettre de Munich y est consacré. Début janvier, nous avons tiré les rois à l'Institut Français, qui a résonné des rires des nombreux enfants venus assister au spectacle du magicien René (voir les photos ci-dessous !).

Lors de notre assemblée générale du 31 janvier, un nouveau bureau a été élu. Il propose des activités nouvelles ou d'autres que vous connaissez déjà. Le **1er mars,** nous nous sommes réunis autour d'un petit déjeuner au Café Saha et avons discuté de sujets d'actualité (crise aux Antilles, réforme des universités...). Le **9 mars**, en coopération avec l'UFE, nous avons informé les parents du Lycée Jean Renoir sur la possibilité d'obtenir une bourse pour leurs enfants. A l'occasion de la Journée de la liberté de la presse, qui se célèbre le 3 mai, nous avons présenté le **23 avril** au cinéma Maxim le film réalisé par Sylvie Banuls et Bénédicte Banet "Plumes en exil". Nous serons heureux de vous voir le **1er mai** à notre stand au Viktualienmarkt. Les sujets de discussion ne manquant pas, nous passerons de nouveau les actualités en revue le **17 mai** au Café Saha. Dimanche **28 juin** sera consacré aux sportifs gourmands qui viendront se promener dans la campagne bavaroise, sans renoncer aux plaisirs de la table. Et pour clore la saison printemps-été, nous vous invitons, petits et grands, à nous rejoindre le **4 (ou le 11 en cas de mauvais temps)** lors d'une fête d'été pour petits et grands.

Restez en contact avec nous, branchez votre radio le 3ème mardi de chaque mois sur Radio LORA et consultez notre site : www.adfm-munich.de
Il est régulièrement mis à jour, fourmille d'informations utiles pour les Français de l'Étranger et vous présente nos activités.

Françoise Ohl

Dernières nouvelles du Lycée Jean Renoir de Munich

La principale préoccupation des parents ces temps-ci a trait à l'augmentation des frais de scolarité programmée pour les années à venir.

La précédente directrice de l´AEFE (Agence pour l´Enseignement du Français à l´Étranger), Mme Bossière, l´avait pourtant assuré en janvier 2007 : les grosses augmentations sont derrière nous ! Mais c'était sans compter sur la décision de l'État français de reporter sur l'Agence le poids des pensions civiles des retraites des expatriés et résidents , prises en charge jusqu'alors par le ministère des Finances.
Ces charges, prises de plein fouet par l'AEFE, ont conduit à une taxe de 6% pour toutes les écoles en gestion directe (EGD) (comme le LFJR- Lycée Français Jean Renoir). Cette taxe se décompose de la manière suivante : - *«Une partie de cette masse financière (3%) serait consacrée au paiement de la part patronale pour les pensions civiles des fonctionnaires détachés. L'autre partie (3%) serait affectée aux investissements immobiliers.* »
Ainsi fonctionne le réseau des lycées français à l'étranger, lorsqu'il faut une nouvelle école : c'est le budget de Dakar qui finance l'école primaire de Munich, il est donc logique que le réseau supporte cette taxe.
Cette taxe vient s'intercaler astucieusement dans les augmentations prévues de toute façon cette année par le lycée pour son fonctionnement annuel. Et encore nous avons de la chance, au Lycée Jean Renoir cette augmentation sera fractionnée sur plusieurs années.

Face à ces augmentations, les parents se divisent suivant leur préoccupation première : pour garder le bilinguisme, essayer de transférer un de leurs enfants dans une école allemande et partager ainsi les charges….Se battre pour que la cantine reste accessible à tous et à un tarif acceptable… Ne plus inscrire les enfants en garderie, même s'ils ont besoin d'aide pour les devoirs….
Oui, les familles sont divisées et suivant le discours qu'elles tiennent, les interlocuteurs ont vite fait de les classer dans les familles boursières, les familles qui vont demander une bourse, les familles dont les frais de scolarité sont payés par leur employeur, mais sans les frais de cantine, les familles pour qui les augmentations à venir ne vont rien changer, les familles qui espèrent une nouvelle mutation en Asie, les familles qui espèrent que la crise va les épargner. Et puis les autres familles, celles qui se taisent, car elles espèrent 1) qu'elles ne seront jamais concernées…OU ALORS 2) qu'elles se retrouveront entre elles…

Si une solution existe, elle doit certes passer par le gouvernement et les politiques, mais elle peut aussi passer, pour les familles françaises à l'étranger, par les formulaires de demande de Bourse.

Cette solution qui est, dans la majorité des cas, l'ultime recours, doit devenir le réflexe premier. Le dernier recours parce que dans l´imaginaire collectif, demander une bourse renvoie une image peu flatteuse, celle d´un échec personnel, demander de l´aide alors que le projet familial au départ reposait sur une autonomie financière calculée parfois au plus juste, mais envisageable.

Il faut savoir que présenter un dossier de bourse permet aux enfants Français immatriculés au Consulat Général de France, après une étude approfondie du dossier, une prise en charge totale ou partielle des frais de scolarité. C'est une aide apportée par le gouvernement français pour palier aux aléas de la vie à l'étranger.

La Commission Locale des Bourses se réunit à huis clos. Elle se compose de représentants de l'administration de l'école, de parents d´élèves, des associations reconnues comme représentatives par l'État français - dont l'ADFM, ainsi que, bien évidemment, d'agents compétents du consulat. Tous les participants sont tenus à la plus stricte confidentialité en ce qui concerne les dossiers examinés.

L'ADFM se tient à votre disposition pour tous renseignements complémentaires et peut vous aider à répondre à vos interrogations actuellement sans réponse. Qui sait, à l'avenir, la tendance s'inversera peut-être, il ne s´agira plus de deviner qui est boursier, mais qui ne l'est pas et peut tout de même s'offrir une scolarité au Lycée Jean Renoir l'année suivante ?

Delphine PLUDERMACHER

Auberge Moar Alm

Der Ort. Die Zeit
Le Plaisir...

Ein besonderer Platz

Französisches Restaurant
Holzkirchner Straße 14
83679 Sachsenkam

Tel. 08021/5520
Fax 08021/9756
www.moar-alm.de

Discrimination positive ou valorisation négative ?

La «discrimination positive» a pour principe d'instituer des inégalités pour promouvoir l'égalité, accorder à certains un traitement préférentiel, espérant de la sorte contrebalancer des chances compromises souvent depuis longtemps par des pratiques xénophobes, sexistes ou des inégalités socio-économiques. Elle implique l'identification d'une population-cible, de *quotas,* à partir de traits innés, indélébiles, appartenant à l'identité de l'individu. Sans doute parle-t-on beaucoup de discrimination positive aujourd'hui parce que nous ne pouvons - nous ne devons - oublier le 21 avril 2002 et le passage au deuxième tour d'un candidat prônant la préférence nationale (c'est-à-dire une discrimination *négative*), et que depuis peu le nouveau président américain est si ... différent !

Comment réduire, éliminer, les inégalités liées à ces formes d'exclusion ? Quelle voie entre le modèle *républicain français* qui interdit toute reconnaissance juridique de groupes ethniques et toute référence à un critère ethnique en vue de l'attribution de droits, de ressources et d'obligations (sorte d'indifférence à la différence), et le modèle *américain* qui, au contraire, n'hésite pas à établir une différenciation entre les individus et à donner des avantages à ceux dont on constate qu'ils subissent ou ont subi par le passé des inégalités réelles, quand bien même leur égalité formelle n'est pas mise en cause ?

Le nouveau Commissaire à la Diversité, Yazid Sabeg, a récemment proposé de mesurer la diversité, avec une mesure qui serait fondée sur le *sentiment d'appartenance*. «Une remise en cause profonde» de la République, répond Malek Boutih, ancien président de SOS Racisme et membre du bureau national du PS. L'idée de Yazid Sabeg prendrait en effet comme préalable que le *marquage communautaire ethnique est la solution incontournable au problème,* alors même qu'il n'y a pas de travail de fond pour connaître les difficultés auxquelles les gens sont confrontés, que les personnes concernées sont extrêmement rétives à ce genre de solution. Faire la promotion des élites sur la discrimination positive risque d'amener beaucoup à considérer qu'ils ne sont pas là pour leur compétence. N'est-ce d'ailleurs pas ce qui se passe au vu des récents tapages médiatiques autour de la Garde des Sceaux, par exemple ?

La situation des banlieues n'est pas un problème de statistique, mais avant tout et de très loin de politique publique. Ne pas voir cette réalité permet de dédouaner le gouvernement actuel de ses (in)actions en la matière. De plus, il existe déjà des moyens de lutte dans l'arsenal du droit français. Une jurisprudence de la Cour de cassation a ainsi fait de la discrimination un délit au même titre qu'un autre. Alors président de SOS racisme, Malek Boutih a mis en place le *testing*, avec présence d'huissiers, témoignages, dénonçant ainsi,

preuves à l'appui, plusieurs discriminations. Un certain nombre d'entreprises se sont déjà engagées à utiliser des CV masqués. Certaines grandes écoles ont modifié les épreuves pour tous, renonçant, au moins partiellement, à fabriquer des filières d'exception pour quelques-uns. Alors, plutôt que de se lancer dans des statistiques et des débats sans fin sur l'interprétation de chiffres, c'est bien un constat clair et approfondi qu'il s'agit de mener, un tour de la situation sur le terrain scolaire, professionnel, du logement, de la politique. Etablir, développer un véritable dialogue, discuter avec les acteurs, les victimes des discriminations, les employeurs. Et de là, différencier les problèmes dépendant des choix politiques de ceux liés à l'origine des personnes. Les statistiques ethniques ne peuvent répondre à ces enjeux. On ne peut juxtaposer des pourcentages: tant de femmes, tant de gens de telle couleur ou de telle confession, tant d'homosexuels, tant d'obèses, tant de handicapés, tant de plus de 50 ans ... On ne peut réduire une personne à une particularité, qu'elle soit ethnique, sexuelle ou physique ... Non, plus que jamais, il faut au contraire promouvoir l'idée de transformation sociale de la société !

Karim Haggouchi

La Champagne

Epicerie Fine

Champagnes RM (Récoltants Manipulants)
Vins de Bordeaux, Bourgogne, Côte du Rhône etc...
Apéritifs, Digestifs
Corbeilles cadeaux selon vos désirs
Service livraison

Micheline Dechant Unter den Lauben 4
85521 Ottobrunn
(au centre dans la zone piétonnière)
Tel. 089 - 66 59 17 58 Fax 089 - 66 59 17 59
www.la-champagne.de

ouvert du mardi au vendredi de 10h à 18h30 et samedi de 9h à 13h30

Amère revanche

Souvenez-vous, c'était hier. Des idéalistes ringards, déconnectés des réalités, affirmaient que l´Économie doit être au service de l'Homme, et non pas l´inverse ;

Souvenez-vous, c'était hier. Des idéalistes ringards, déconnectés des réalités, contestaient le postulat selon lequel l'intérêt collectif est égal à la somme des intérêts individuels ;

Souvenez-vous, c'était hier. Des idéalistes ringards, déconnectés des réalités, mettaient en doute les bienfaits du néo-libéralisme. Ils avaient l'aplomb de contester qu'il suffit de laisser jouer sans entraves les règles du "marché", érigées au rang de Lois naturelles, pour que tout aille automatiquement pour le mieux dans le meilleur des mondes.

Souvenez-vous, c'était hier. Des idéalistes ringards, déconnectés des réalités, regrettaient que l'État se soit progressivement laissé dessaisir du pouvoir d'encadrer le fonctionnement du marché en lui imposant ses règles ; innocents qu'ils étaient, ils refusaient d'admettre que ces règles imposées par l'État n'étaient que des entraves empêchant les Lois naturelles du marché de fonctionner correctement, pour le mieux dans le meilleur des mondes ;

Souvenez-vous, c´était hier. Tous ces idéalistes étaient moqués, vilipendés : ce n'était que des passéistes archaïques, un peu bêtes, n'ayant pas compris que le Monde avait changé.

C'était hier. Aujourd'hui, le Monde a changé, et pas qu'un peu, depuis que, durant l'été 2007, a éclaté aux Etats-Unis la bombe des subprimes, qui, par ricochets successifs, a fini par plonger l'économie mondiale dans une crise qui s'aggrave de jour en jour, et dont nul ne sait jusqu'où elle ira, ni comment on en sortira.

Aujourd'hui, tous ceux qui, hier, n'avaient que les mots "dérégulation" et "déréglementation" à la bouche, se gaussaient de ceux qu'ils qualifiaient de ringards archaïques, appellent maintenant l'État à la rescousse et le supplient de renflouer, avec l´argent des contribuables, le nôtre, des pans industriels entiers ruinés par les agissements irresponsables de managers toujours plus avides de profits tout à fait irréalistes, recherchés en spéculant sur du vent.

Tout ceux qui, hier, vouaient aux gémonies l'État et ses règles tatillonnes, se sont mis à adorer ce qu'ils rejetaient hier comme autant d'entraves insupportables à la sacro-sainte liberté d'entreprendre. Un comble : le mot "nationalisation", hier honni, est redevenu en vogue, notamment aux Etats-Unis !

Un Nicolas Sarkozy, qui, pendant sa campagne présidentielle, hier, regrettait amèrement que la France soit un pays ringard où, contrairement aux États-Unis, les ménages non solvables ne pouvaient pas s'endetter jusqu'à la moelle, s'est mis à vilipender le capitalisme néolibéral, en des termes propres à arracher des larmes d'émotion aux supporters d'Olivier Besancenot.

TRIBUNE LIBRE

Comme le dit la sagesse populaire, "il n'y a que les imbéciles qui ne changent pas". Et si Nicolas Sarkozy ne manque pas de défauts (comme disait mon père, on peut même dire qu'en la matière, "le jour de la distribution, il n'a pas été épargné"), on peut difficilement prétendre que c'est un imbécile … En revanche, pour ce qui est du cynisme …

Ceux qui, maintenant font figure de ringards passéistes, déconnectés des réalités, ce sont ceux - il y en a encore, comme le sémillant Guido Westerwelle ou l'ineffable Laurence Parisot - pour crier au scandale à l'idée même que l'État puisse intervenir pour essayer de mettre un peu d'ordre dans les écuries d'Augias que sont devenues l'économie et la finance mondiales. Qu'il mette la main à la poche pour sauver les banques et les entreprises, oui, bien sûr, mais qu'il ose réclamer un droit de regard sur la manière dont elles utilisent cet argent, NOTRE argent, oh hé, non mais, ça va pas la tête ? Les passéistes ringards d'hier, eux, savourent maintenant la revanche de ceux qui peuvent proclamer "on l'avait bien dit".

Au regard des ravages provoqués par la crise, et de ce qu'elle signifie pour des millions d'êtres de chair et de sang, brutalement privés d'emploi, parfois jetés à la rue, dont les économies, parfois, ont été englouties par la spéculation, sans perspective aucune, ni pour eux, ni pour leurs enfants, la revanche est cependant bien amère …

Philippe Moreau

Pâtisserie Amandine

Votre Artisan Pâtissier à Munich

- *Fabrication artisanale et 100% maison sur place*
- *Viennoiseries, Pâtisseries et Pain frais tlj*
- *d'ouverture*

Entremets, Pièces Montées, Bûches et Galettes sur commande

Mar à Ven 7:30 - 14 et 15 - 18 Sam 7:30 - 12:30
Fermé les dimanche et lundi

Bergmannstr. 44 – 80339 München
www.patisserie-amandine.de

Tel. 089 51 00 96 37

Justice et prisons

État des lieux

L'ADFM a organisé le 12 décembre 2008 une conférence / débat avec la participation de :

- *Madame Françoise Huck, psychiatre, chef du Service Médico-Psychologique Médical (SMPR) de Strasbourg,*
- *Monsieur Gabriel Steffanus, Vice-président du Tribunal de Grande Instance de Strasbourg, Président de la Chambre Correctionnelle spécialisée en matière économiques et financière,*
- *et Monsieur Richard Yung, représentant les français établis hors de France.*

En voici le compte rendu.

Nos intervenants : Mr Gabriel Steffanus, Mme Françoise Huck et le sénateur Richard Yung

La folie en prison

Madame Huck commence tout d'abord par donner quelques chiffres et faits concernant les soins en prisons : 26 SMPR pour 195 établissements pénitentiaires, le système de soins en prison est régi par la loi de 1984, le remplacement des médecins est difficile, il y a pénurie de psychiatres.

La loi de 1998 fait pourtant obligation d'ouvrir un centre de soins dépendant d'un hôpital et d'avoir des généralistes, spécialistes et psychiatres, mais en fait cela dépend des régions et des prisons.

Le nombre de malades mentaux en prison augmente, alors que le nombre de lits en psychiatrie et la durée d'hospitalisation diminuent. Madame Huck rappelle que la prison ne peut se substituer à un centre de soins. Malheureusement les projets de lois concernant les malades mentaux réagissent à l'actualité et à l'émotion, le fait d'être fou devient une circonstance aggravante et peut augmenter la peine.

Les détenus malades mentaux ne forment pas un groupe homogène, il est donc difficile de créer des groupes de parole. Le détenu ne peut être soigné, ni hospitalisé contre sa volonté. Environ 80% de la population carcérale est déprimée.

Détention et peines alternatives

Monsieur Steffanus note que le code pénal compte 600 pages contre 50 il y a 40 ans. Le juge dit le droit, il doit être impartial, choisir la peine juste dans le respect de la loi. La réinsertion n'appartient pas au travail du juge mais aux institutions qui agissent après le jugement.

Actuellement, il y a en France environ 67500 personnes sous écrou dont 3795 non

hébergées, 16000 prévenus et 1800 personnes en semi-liberté. De ce nombre, 1,1% sont des mineurs et 3,6% sont des femmes. La comparution immédiate et la loi sur les récidives sont responsables de 10% d'augmentation du nombre des détenus. Les peines alternatives à la détention peuvent limiter le nombre de détenus en prison. Ces peines sont de différentes sortes, par exemple :

- le sursis jusqu'à cinq ans ou jusqu'à sa révocation
- l'amende
- le travail d'intérêt général ; la personne doit être présente à l'audience et accepter le travail.
- Sursis avec mise à l'épreuve allant de 18 mois à 3 ans.
- L'ajournement
- Suivi judiciaire en général à la suite de sévices sexuels
- Placement sous surveillance électronique (bracelet électronique inviolable) pour des peines inférieures à un an avec accord du condamné. Ces peines sont difficiles à supporter au-delà de six mois.
- Placement en surveillance électronique mobile.

En résumé, le juge essaie dans le cadre de la loi de choisir la peine la moins insupportable.

Rôle du parlementaire

Monsieur Yung a quant à lui constaté la surpopulation dans les prisons, par exemple la prison de Tahiti avec 500 détenus pour 125 places. Les visites des centres de détention ont lieu avec ou sans préavis et le parlementaire peut s'entretenir avec des détenus. Par contre, il n'y a pas de surpopulation dans les centrales où les détenus purgent des peines supérieures à 10 ans.

Les prisons reflètent la misère de la société. La Parlement discute et vote les textes de loi qui ne sont pas toujours suivis d'effets. On constate une inflation des textes concernant la Justice (peine plancher, récidive des majeurs et mineurs en 2007 ; loi de rétention de sûreté en 2008).

Monsieur Yung présente alors quelques aspects du projet de loi pénitentiaire adopté en conseil des ministres le 28 juillet 2008 et discutée en février 2009 : le droit à un revenu minimum pour les plus démunis, le droit de travailler, mais malheureusement sans contrat de travail, aménagement des peines pour vider les prisons, encellulement individuel (une cellule a une surface de 9 m^2).

Ce projet de loi est passé en première lecture au Sénat, le vote a eu lieu le 7 mars. Il sera examiné en mai par les députés.

Après chaque intervention, les questions ont été nombreuses. L'ADFM remercie les intervenants et l'assistance pour cette intéressante soirée.

Martine Ludi

Par Catherine Rioux, Conseillère à l'AFE pour l'Allemagne du sud

Voici quelques mois que j'ai pris la succession de Claudine Lepage en tant que conseillère à l'Assemblée des Français de l'Étranger. J'ai commencé au moment où l'ICE subissait des réparations et les voyages étaient devenus des aventures : changements imprévus, retards qui faisaient que nous arrivions à bon port après au moins 6 heures de transport. Mais aujourd'hui, j'ai découvert que Kleinostheim – Munich était un saut de chat ! en 3 heures nous rejoignons la capitale bavaroise.

Après plusieurs voyages à Munich ou à Stuttgart pour la commission des bourses par exemple, je suis ensuite allée à Berlin où les conseillers et les consuls ont été reçus par Monsieur l'Ambassadeur qui a fait un rapport sur la situation de la France en l'Allemagne : les consulats avaient déjà été assez touchés par la fermeture de certains et la suppression de postes et donc normalement la vague devait se terminer.

Mais, à l'automne, les Inspecteurs Généraux des Affaires Étrangères nous ont informés que les Comités Consulaires pour l'emploi seraient fermés dans les prochains mois! Il nous a été dit que cette institution n'avait pas lieu d'exister en Europe ! Et cela en période de crise pendant laquelle, nous le savons tous, il est très difficile de trouver un emploi. Par exemple, une aide pour bien présenter un dossier et trouver des postes où des Français pourraient être utiles serait tout à fait nécessaire. C'est une de mes premières préoccupations.

Puis, à la session de mars de l'Assemblée des Français de l'Étranger il a été question de l'élection des députés des Français de l'Étranger en 2012. Afin de pouvoir participer à cette élection, il faudra impérativement être inscrit sur les listes électorales du pays d'accueil. Au moment de cette inscription le NUMIC, identifiant, vous sera donné par le consulat. Il vous permettra d'accéder au Guichet d'Administration Électronique (GAEL). Nous avons demandé que cette élection puisse se faire par correspondance, par internet ou dans les bureaux de vote. Je pourrai vous apporter des informations plus précises.

D'autre part, concernant les passeports biométriques, nous pourrons en faire la demande au consulat ou en France, mais devrons aller le rechercher là où la demande aura été déposée.

Encore un point qui nous tracassait : l'obtention d'un visa français, il est demandé de parler français, de connaître des règles républicaines, mais il n'est absolument pas question d'examen. Et pour les retraites, les dossiers doivent être déposés dans le pays d'accueil, mais il y a un organisme de liaison dans la coordination des retraites : La CLEISS. Il y a toujours possibilité de demander des renseignements en cas de litige. Voici le site : www.cleiss.fr

Les sénateurs de l'Étranger, Claudine Lepage et Richard Yung sont allés voir le médiateur de la République pour lui signaler notamment le fait que les numéros 0800 ne sont pas accessibles de l'étranger et pour lui suggérer de créer un numéro unique accessible. L'opérateur

répartirait les appels sur les administrations concernées.

Enfin, n'oubliez pas les élections européennes du 7 juin. Vous avez la possibilité de voter soit en France (directement ou par procuration), dans la commune de la liste électorales sur laquelle vous êtes inscrit (pour des députés européens français), soit dans la commune de votre domicile en Allemagne (pour des euro-députés allemands); pour cette dernière possibilité vous devez vous inscrire, le cas échéant, sur la liste électorale avant le 17 mai 2009 au plus tard. Attention le 17 mai tombe un dimanche !

Pour toute demande particulière, je reste à votre disposition. Le plus pratique pour me joindre est de m'envoyer un mail : catherine.m.rioux@googlemail.com ou de me téléphoner : 06027 46 40 29 (il y a un répondeur.

Notre coup de cœur !

La journée de la jupe
Film français de Jean-Paul Lilienfeld

Sonia Bergerac, professeur de français dans un collège, tente malgré le chahut et les provocations de ses élèves, de commencer une répétition théâtrale.

Alors que l'un des meneurs perd accidentellement son revolver, l'enseignante horrifiée et à bout de nerfs s'en empare et braque les insupportables adolescents. Cette prise d'otages nous fera basculer dans sa vision éclairée et sans concessions d'un univers où violence et carcan idéologique sont omniprésents sans être pour autant une fatalité.

Dans ce film tout est dit, joué avec justesse, sans fioriture ni banalité. Les acteurs – ados sont talentueux, l'interprétation d'Isabelle Adjani, remarquable. Elle porte l'histoire avec son immense talent et reprend enfin sa place dans le paysage cinématographique français.

Gertrude Blum

YVES LAPORTE

FABRICATION ARTISANALE SELON LA TRADITION FRANÇAISE DE CHOCOLATS, PÂTES DE FRUITS, CONFITURES.

Heiliggeiststr. 1 (am Viktualienmarkt) Tél. 089/29 16 21 12
Ouvert du lundi au vendredi de 10h à 18h30 et le samedi de 9h à 16h

Ecolo's blues

Debout sur mon balcon, en début de soirée,
Me croyant libérée du joug d'un long hiver,
Je vis soudain tomber une pluie de giboulées
À la forme non point ronde, mais bien triangulaire !

C'est à ce moment – là que mon esprit agile,
Comprit que notre terre ne tournait plus bien rond
Et qu'il fallait agir avec foi, avec style,
En déclarant la guerre à toutes les pollutions.

Je choisis donc les verts, je devins écolo,
Et dans l'alimentaire j'entrepris ma croisade
Car mon Saint-Graal à moi, ce serait le bio
Croyez bien que mon cœur battait fort la chamade !

Des sous-vêtements pur laine en guise de cotte de maille,
Un panier à la main, une goutte de Patchouli
Voulant me recueillir juste avant la bataille
Je n'perdais pas le nord même en risquant ma vie

Et pénétrais conquise dans ce nouveau « Basic »
Sanctuaire entre tous des magasins bio
Où chaque produit vendu semblait si bénéfique
Que nous fidèles sentions s'envoler tous nos maux.

Je me sentais légère, je me sentais comblée
La nature si proche, je vivais sainement
J'allais cheveux au vent, respirant le fumier
M'endormais apaisée dans la douceur des champs …

Il faut dire qu'à la caisse, le réveil fut cruel
Car la facture n'avait rien d´homéopathique
Mes rêves envolés, vidée mon escarcelle
Je décidai d'avoir plus de sens pratique.

S'il est vrai que la cause est juste et honorable
Et qu'il faut bien agir avant la grande secousse
Elle n'en reste pas moins pour le pauvre une fable
Car manger bio n'est pas à la portée de tous.
Gertrude Blum

Le déménagement dans un nouveau domicile –
Le commencement d'une nouvelle vie !
Saisissez vos nouvelles chances ! Votre familie, vos amis et collègues vous voient heureux et décontractés.

Protégez-vous du stress d'un déménagement, boehm s'en occupe!

Profitez de l'expérience mondiale des expter boehm

Demandez notre visite gratuite, un devis professionnel pour vos souhaits et pour vos différentes alternatives

Assurez - vous le service efficace d'une équipe experte pour un embellage de qualité, un transport rapide et la securité d'un bon stockage à un prix modéré.

..... CHOISISSEZ LES EXPERTS !

boehm

international household goods fowarder e.K.
service de déménagements international
Doktorbäuerinweg 9 * 82041 DeisenhofenMünchen
Tel. +49(89) 6135692 Fax +49(0) 89 61339677
service@boehm-moving.com www.boehm-moving.com

HOUSEHOLD GOODS FORWARDER

HOTEL Laimer Hof
Wohnen am Schloß

Hotel sous gérance francaise,
situé directement au château
de Nymphenburg

Alexandra et Sébastien sont
heureux d'accueillir leurs clients

Laimar Str. 40 · Nymphenburg · 80639 München
Tel.: (089) 17 80 38-0 · Fax: (089) 1 78 20 07
Internet: www.laimerhof.de · eMail: info@laimerhof.de

LES RECETTES D'ETIENNE

Dans la grande série des recettes d'Étienne dédiées à la transmission du savoir, aujourd'hui :

Les crêpes !

Que serait notre enfance sans le doux souvenir de la crêpe à la confiture collant aux doigts et au palais des gourmands. Que serait la Chandeleur sans la pièce dans une main tout en essayant de faire tourner la poêle dangereusement brûlante de l'autre main. Et puis, que seraient nos vacances en Bretagne sans succomber aux galettes de blé noir accompagnées de la bolée de cidre. Voici, chers amis gastronomes, quelques conseils pour bien réussir ce dessert sucré ou ce plat salé qui, toujours, ravit nos sens.

Pour réaliser de bonnes crêpes, pas besoin de faire de « Chichis » en cherchant des recettes bien compliquées. (*Ou pire … d'acheter des sachets de mélanges tout faits …*)

Les proportions de base :

- 250 g de farine,
- 2 œufs Bio entiers,
- ½ litre de lait Bio entier,
- 1 cuillère à soupe d'huile tournesol,
- 1 pincée de sel.

1. Tamiser la farine au travers d'une passoire à riz et la mettre en fontaine dans un saladier plus haut que large.
2. Casser les œufs entiers et les mettre dans cette fontaine avec la pincée de sel.
3. Verser environ 1/3 du lait et commencer à fouetter en partant du centre à l'aide d'un fouet à main ou électrique. Bien fouetter la masse pour casser les grumeaux.
4. Racler les bords à l'aide d'une spatule en caoutchouc et adjoindre progressivement le reste du lait en lissant la pâte.

5. Ajouter l'huile de tournesol et mélanger.
6. Passer la pâte dans un saladier au travers de la passoire à riz.
7. Couvrir d'un film et laisser reposer ½ heure au minimum.

>>> Toute pâte à la farine se doit de reposer au moins 30 minutes avant son usage même dans le cas d'une pâte liquide, comme pour les crêpes. Si la pâte ne repose pas, les crêpes, sous l'effet de la chaleur, vont rétrécir et devenir très élastiques. Dommage et frustrant.

Pour la cuisson :

Je vous conseille d'acheter une poêle que vous aller réserver uniquement à la cuisson des crêpes.

Pas besoin de prendre une poêle "spéciale crêpes" que les fabricants s'obligent à vous vendre plus cher. Une bonne poêle de base, anti-adhésive, un peu épaisse, du diamètre de votre choix, adaptée à votre source de chaleur sera idéale.

Mon petit truc de cuisinier :
Achetez deux poêles pour cuire deux crêpes à la fois : gain de temps.

Préparez un petit bol avec un peu d'huile de tournesol dedans et un tampon de papier de cuisine absorbant replié sur lui même. Trempez, légèrement, ce tampon sur le dessus de l'huile et graissez soigneusement la ou les poêles qui commencent à chauffer.

Pendant le préchauffage, remuer délicatement votre pâte à l'aide d'une cuillère de bois (plus de fouet) et ajoutez environ ½ verre d'eau pour fluidifier la préparation qui aura un peu épaissi lors du repos.

Dès que la poêle graissée est chaude, repassez un petit coup d'huile avec le tampon et verser la pâte à l'aide d'une louche tout en remuant la poêle pour bien la répartir.

La quantité de pâte dépendra de l'épaisseur que vous souhaitez donner à vos crêpes. Les crêpes fines sont en général plus appréciées. Pour cela, ajouter un peu plus d'eau dans votre pâte.

A l'aide d'une spatule fine, décollez les bords qui commencent à prendre
tout en surveillant la couleur et la cuisson.

Décollez ensuite votre crêpe et laissez-la dorer encore quelques instants sur l'autre face.

Poser la ensuite à plat sur une assiette et continuez la cuisson en veillant de bien graisser la poêle

entre chaque crêpe, gage de réussite.
Vos crêpes sont prêtes pour une dégustation immédiate ou pour un utilisation ultérieure.
Dans ce cas, je replie les crêpes en 4

et les arrange sur une assiette.

Il est ainsi plus facile de les passer quelques secondes au micro-ondes pour les tiédir
avant de les déguster à la confiture, au sucre, avec du miel, etc ...

Je ne conseille pas de sucrer la pâte, ce qui va la faire coller dans votre poêle. Il est facile de sucrer ensuite.

Avant de ranger votre poêle, graissez-la très légèrement. Elle sera protégée pour la prochaine fois.

Cette recette de base est adaptée aux crêpes salées comme sucrées. Pour obtenir de délicates crêpes sucrées, n'hésitez pas à parfumer votre pâte avec de l'eau de fleurs d'oranger qui va instantanément susciter en vous des souvenirs du type « Madeleine de Proust ».

Pour un délicieux repas du soir, garnissez vos crêpes d'une sauce au fromage, aux champignons, aux crevettes, au jambon, à la ratatouille, etc ...

Lorsque vous maîtrisez la base, à vous la fantaisie... !

Vous pouvez bien sûr congeler les crêpes en les emballant pliées en quatre,
dans un film de cuisine, puis dans une feuille d'aluminium.

>>>> *Musique conseillée lors de la préparation* : *La confiture* des Frères Jacques !

Alors, bonne réussite et un excellent appétit, bandes de gourmands !

NOTRE ASSOCIATION

L'Association Démocratique des Français de Munich–Bavière (ADFM) est une section locale de l'ADFE-Français du monde, association de Français résidant à l'étranger créée en 1980.

Association reconnue d'utilité publique, l'ADFE représente auprès de l'administration française les intérêts des Français à l'étranger dans tous les domaines les concernant : droits civiques, questions sociales, enseignement et formation, échanges culturels, questions économiques et fiscales, expatriation et réinsertion professionnelle.

Dès sa création, l'ADFE a eu pour souci de rassembler tous les Français qui, au- delà de leurs opinions politiques, partagent trois grandes idées :

- Solidarité entre les Français expatriés mais aussi avec le pays d'accueil,
- Justice : aider les Français défavorisés,
- Compréhension entre les peuples, ouverture vers d´autres cultures.

L'ADFE-Français du monde est présente dans une centaine de pays. Elle est représentée à l'Assemblée des Français de l'Etranger (AFE) dont les membres sont élus au suffrage universel par les Français résidant à l'étranger.

L'ADFM est implantée en Bavière depuis 1982 et est, depuis 1983, une association de droit allemand (eingetragener Verein).

Elle a à son actif de nombreuses réalisations concrètes, telles que des soirées conviviales, des manifestations culturelles, ainsi que des activités ponctuelles variées.

L'ADFM est une association dynamique et ouverte. Elle ne peut certes pas résoudre tous les problèmes, répondre à toutes les aspirations des Français résidant en Bavière, mais elle peut y contribuer, notamment par les informations dont elle dispose.

Tarif des cotisations annuelles

Individuelle :	35 €
Pour nos amis non-français :	32 €
Etudiants, chômeurs, retraités :	23 €
Pour nos amis non-français :	20 €
Couples (toutes nationalités):	59 €

Les cotisations de soutien sont les bienvenues !

ADFM / Sparda Bank Konto-Nr.: 888257 BLZ: 700 905 00

✂.....

Bulletin d'adhésion à renvoyer à Philippe Moreau, Marlene-Dietrich Str. 47, 80636, München

Nom et Prénom:

.....

Adresse:

.....

Tél:

.....

Courriel:

.....

Date & signature .....